

### Votre contact

François CARLIER  
Tel : 01 30 08 61 60  
Fax : 01 39 18 60 39  
Mail : [contact@78-91-95.ifrb.fr](mailto:contact@78-91-95.ifrb.fr)

### Durée

3 jours (21 heures)  
Fixe + Roulant : 3 jours  
Fixe : les 2 premiers jours (soit 14 heures)  
Roulant : le 3<sup>ème</sup> jour

### Public

Personnels et chefs d'entreprises du BTP, devant monter, démonter et/ou utiliser des **échafaudages** pour réaliser leurs travaux.

### Niveau de connaissances préalables

Connaissance de la langue française (écrit et oral) requise.

Les participants doivent apporter leurs équipements de protection individuelle (harnais de sécurité) ainsi qu'une attestation de formation par l'employeur quant à leur utilisation.

### Formateur

Formateur expérimenté

### Moyens pédagogiques et supports

Diaporama - Echafaudages fixes et/ou roulants

### Sanction

Avis de réussite remis à l'employeur.  
Attestation individuelle de formation.

### Coût de formation par stagiaire

Fixe + Roulant : 700€HT - 840€TTC  
Fixe : 460€HT - 552€TTC  
Roulant : 260€HT - 312€TTC  
TVA 20%



Cette formation peut être proposée en intra ou en inter entreprise sur les départements Yvelines - Essonne - Val d'Oise

### Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de justifier de la compétence, au montage, au démontage, à la vérification, et à l'utilisation des **échafaudages roulants** et/ou **fixes**, en toute sécurité conformément au décret 2004-924 et à la R-408.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Utiliser un échafaudage roulant et/ou fixe dans le respect des règles de sécurité
- Monter et démonter un échafaudage roulant et/ou fixe dans les règles de l'art
- Effectuer les vérifications journalières
- Connaître la réglementation en vigueur (décret 2004-924 et R457).

### Programme

#### - Module théorique en fonction du type d'échafaudage :

- Les risques de chute en hauteur,
- Textes réglementaires européens et nationaux (Décret 2004-924),
- Droits et devoirs de l'employeur et des employés,
- Les règles de sécurité du montage et du démontage,
- Les points de vérifications,
- Les règles de sécurité du montage et démontage,
- Les échafaudages (types / normes),
- Qui peut monter un échafaudage,
- Technologie des structures, règles de stabilité,
- Les règles de sécurité et d'utilisation.

#### - Module pratique en fonction du type d'échafaudage :

- Conformité des échafaudages,
- Le balisage et la signalisation,
- Examen d'adéquation avant montage,
- Vérifications avant mise en service,
- Utilisation des échafaudages,
- Démontage d'un échafaudage en sécurité,
- Préparation du chantier de montage,
- Mise en place du mode opératoire,
- Effectuer une étude préalable de montage,
- Exercices de montage, démontage et transformation d'échafaudages,
- Savoir utiliser l'EPI sur un échafaudage,
- Communiquer,
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages,
- Exercice simplifiés de vérifications.

#### - Evaluation :

- Test pratique et théorique (en fonction du niveau).

**Recyclage aussi souvent qu'il est nécessaire  
pour prendre en compte les évolutions  
des équipements de travail**

#### Programme

Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.  
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).

